

GARDE RÉPUBLICAINE  
CHŒUR DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Direction : Aurore TILLAC

---

AVIS DE RECRUTEMENT  
**3 CHANTEURS**  
**(Ténor 2, Baryton, Basse)**

Statut sous officiers commissionné

**SANS LIMITE D'AGE**

**19 FÉVRIER 2020**

ÉPREUVES DE SÉLECTION

Le candidat doit préparer trois airs de son choix comprenant obligatoirement :

- Un air d'opéra du 19<sup>ème</sup> ou 20<sup>ème</sup> siècle
  - Un lied ou une mélodie
  - Un air classique ou d'oratorio
- Un de ces trois airs devra être chanté en français.

1<sup>er</sup> tour : - Un des trois airs au choix du candidat.

2<sup>e</sup> tour : - Un ou deux airs au choix du jury dans la liste proposée par le candidat.  
- Une vocalise (*petite ou grande Rossini, à la demande du jury*).  
Les vocalises sont encadrées dans la tessiture correspondant au pupitre du concours en question.

3<sup>e</sup> tour : - Épreuves techniques : Quatuor et unisson.  
(Les partitions pour l'épreuve Quatuor et unisson seront fournies par le CAF)  
- Déchiffrage.

4<sup>e</sup> tour : - Entretien avec le jury.

Toutes les pièces chantées doivent l'être dans la tonalité originale.

**Date limite pour le dépôt des dossiers complets : 4 FÉVRIER 2020**

Pour tout renseignement s'adresser au 01 58 28 20 84 ou par mail : [valerie.robert@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:valerie.robert@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

---

**CONDITIONS D'ADMISSION**

- AGE : Avoir 20 ans révolus au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours
- SERVICE NATIONAL : Pour les hommes, avoir satisfait aux obligations du service national ou en avoir été régulièrement dispensé. Les exemptés dont l'aptitude physique a été reconnue par une commission locale d'aptitude ou les réformés dont l'aptitude a été reconnue par une commission de réforme peuvent être admis.
  - Pour les hommes nés à partir de 1980, avoir satisfait aux obligations de la JAPD.
- APTITUDES PHYSIQUES : Remplir les conditions sur l'aptitude à servir en gendarmerie.
- APTITUDES MUSICALES : Justifier de connaissances musicales sanctionnées par un ou plusieurs diplômes délivrés par un Conservatoire de Musique.
- CONNAISSANCES GÉNÉRALES : Posséder un ensemble de connaissances générales d'un niveau suffisant.

**CANDIDATURE**

Les candidats intéressés par cette annonce adressent leur demande sur papier libre à : **Madame la lieutenant-colonelle TILLAC,**  
**Cheffe du chœur de l'armée française**  
**18, boulevard Henri IV**  
**75181 PARIS cedex 04**

La lettre de motivation *manuscrite* devra être accompagnée d'un curriculum vitae comprenant : Date et lieu de naissance, l'adresse du domicile actuel, le n° de téléphone portable, la date de libération des obligations du Service National avec indication du grade au moment du départ (joindre l'attestation), si dispensé, joindre copie de la dispense, photocopies des diplômes musicaux, photocopies des diplômes d'instruction générale (C.E.P. - B.E.P.C. - B.A.C. - etc...), photocopie de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense, une photo d'identité récente et la photocopie de la carte d'identité (recto/verso).

POUR LES MILITAIRES : Préciser le Corps d'appartenance et le lieu d'implantation avec l'adresse complète, le grade, la date de fin de service ou de fin de contrat d'engagement ou de rengagement ainsi que la durée de ce contrat (Joindre à la demande un certificat de position militaire, ainsi que l'autorisation du chef de corps).